



## Forum des Associations 2019

### Appel à candidature pour le pôle restauration

Le Forum des Associations est organisé par la Ville de Limoges les samedi 7 et dimanche 8 septembre 2019 sur le site de l'ancienne caserne Marceau. Son accès est gratuit et ouvert au public de 10h à 20h le samedi et de 10h à 18h le dimanche. Il accueille environ 300 associations chaque année.

Il est prévu d'installer 2 espaces de restauration sucré et salé.

#### **Pôle sucré :**

Installé à proximité du Pavillon de l'Horloge, il sera composé de :

- une buvette,
- un stand commercialisant des glaces et des confiseries (bonbons, barba à papa...)
- un stand commercialisant des crêpes, churros, gaufres, beignets.

Possibilité d'installer des terrasses pour ceux qui le souhaitent sous condition d'apporter son propre matériel.

#### **Pôle salé :**

Installé proximité de démonstrations sportives attractives, il est dédié à l'accueil :

- d'une buvette ;
- de 3 stands de restauration salée (chaud et froid).

Chaque commerçant devra obligatoirement venir avec le matériel nécessaire à l'installation de sa terrasse (tables, chaises, parasols), aucun matériel ne sera mis à disposition par la Ville.

A chacun de jauger la terrasse qui lui est nécessaire, l'espace n'est pas limité.

Il est demandé à chaque commerçant de mettre en place le personnel suffisant pour limiter les files d'attente importantes à l'heure du déjeuner.

#### **Autres éléments d'informations à prendre en compte :**

Les stands restauration seront uniquement autorisés à vendre des boissons dans le cas de formules menus.

**Les ventes de boissons seules sont strictement réservées aux buvettes, aucune autorisation sur les autres stands.**

Installation impérative le vendredi 6 septembre entre 8h et 20 heures, pas d'entrée de véhicule possible le samedi (une dérogation pourra être envisagée au cas par cas le dimanche matin uniquement pour les réapprovisionnements).

Attention aucun véhicule en dehors de ceux renseignés ne sera autorisé à pénétrer sur le site (les buvettes doivent en tenir compte pour leur approvisionnement et communiquer si nécessaire la plaque d'immatriculation de leur fournisseur).

Il reviendra à chaque commerçant de gérer ses poubelles. Il faudra donc apporter des poubelles à installer sur les stands et les vider dans les points de collecte.

La redevance pour occupation commerciale du domaine public sera appliquée en conformité avec la délibération en vigueur à savoir 5.53 € par mètre linéaire et par jour. Les encaissements seront assurés sur place par les agents placiers municipaux le samedi matin.

**L'appel à candidature est à transmettre jusqu'au 25 juillet 2019 inclus (cachet de la poste faisant foi).  
Passé ce délai, aucune candidature ne sera étudiée.**

- Par courrier : Mairie de Limoges, Service Autorisations et Animations Commerciales, BP3120, 87 031 Limoges Cedex
- Ou par mail : [commerce@ville-limoges.fr](mailto:commerce@ville-limoges.fr)
- Ou directement au bureau du service situé au 64 av. Georges Dumas, 87 031 Limoges.

Il est donc demandé un retour des candidatures munis des documents suivants :

- Un Kbis (datant de moins de 3 mois),
- Une attestation d'assurance professionnelle en responsabilité civile,
- Un descriptif complet de votre proposition :
  - o Carte des menus/collations et boissons,
  - o **Numéro d'immatriculation du véhicule dédié à l'installation le vendredi,**
  - o Le métrage de votre véhicule ou de votre stand.

**Pour des informations concernant la manifestation Forum des Associations, votre contact :**

⇒ **Jocelyne BOUCHERLE au 05 55 45 64 33**

**Pour des informations concernant l'organisation du pôle restauration et l'occupation commerciale du domaine public : votre contact Laetitia LEBRETON au 05 55 45 60 96.**